



Déclaration au CDEN du 29 juin 2026

Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale, Monsieur le Président du Conseil Départemental, mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour ce dernier CDEN de l'année scolaire et c'est l'occasion de dresser un bilan et se projeter sur l'année à venir.

À la suite du scandale de Bétharram en mars 2025, la ministre Borne a lancé le plan « Brisons le silence, agir ensemble » afin que les violences physiques, morales et sexuelles au sein des établissements privés ou publics ne puissent plus se produire. Ce plan est flou à plusieurs niveaux. Même s'il part d'une bonne intention, la protection des élèves, il souffre d'une mise en œuvre hâtive et désordonnée, que le SE-Unsa dénonce fortement.

Pour le SE-Unsa, la protection des élèves ne peut se satisfaire d'annonces approximatives et de dispositifs appliqués de manière inégale. Alors que l'objectif affiché de ces questionnaires est de prévenir et détecter les violences subies par les élèves, leur mise en œuvre actuelle crée une rupture d'égalité incompréhensible entre les élèves du public et ceux du privé sous contrat, tandis que les établissements hors contrat demeurent totalement absents du dispositif. Une politique de prévention efficace doit concerner l'ensemble des élèves, quels que soient leur établissement ou leur statut.

Le SE-Unsa dénonce également l'absence d'anticipation et d'accompagnement des équipes éducatives. Décret publié sans formation, consignes contradictoires, communication confidentielle et informations diffusées au dernier moment : tout concourt à affaiblir la portée d'un dispositif qui devrait pourtant reposer sur la confiance, la compréhension et l'adhésion de l'ensemble de la communauté éducative. Sans information claire auprès des personnels, des familles et des élèves, l'ambition préventive du plan *Brisons le silence* est largement compromise.

Pour être crédible et efficace, la lutte contre les violences scolaires exige autre chose qu'une succession d'annonces : elle nécessite des moyens, de la cohérence et une volonté de protéger tous les élèves sans exception.

De même, la santé mentale des élèves, mise en avant par le ministère cette année doit être une priorité. Elle doit l'être tout autant pour les personnels de l'Éducation Nationale. En effet, le constat est accablant, comme nous pouvons le lire dans l'ouvrage « profs, l'envers du décor », écrit par Sébastien Vaumoron, qui travaille pour mes CODIR, DHR et CSE et a conduit un diagnostic en RPS/QVCT pour les enseignants, en s'intéressant particulièrement à ce sujet. Il s'agit du résultat d'une vaste enquête menée par un questionnaire auprès de 5700 personnels de l'Éducation Nationale, professeurs, psychologues et CPE. L'UNSA a soutenu ce travail par la diffusion notamment du questionnaire.

Les chiffres sont éloquentes autant qu'inquiétants, je n'en citerais que quelques-uns. Ainsi, 34% des participants ont déjà pris un anxiolytique en lien avec leur travail, avec les CPE les plus représentés, suivis des psychologues EN. Les enseignants eux, seraient entre 27 et 32% selon les niveaux ou leur filière, avec des collègues n'ayant pas nécessairement une grande ancienneté. Le hasard de cette enquête 2022-2023 était aussi celle du 1^{er} « plan santé travail dans la Fonction publique 2025- 2026. Comment peut-on aider les élèves, enseigner sereinement dans les conditions actuelles, à l'heure où les signalements sur le registre santé et sécurité se multiplient, dans toute la France comme dans notre département. « Ouvrons les yeux sur les autres pays car ce n'est pas une question de dose qui est mis en cause, mais de choix de moyens : organisation de l'école, du nombre d'élèves par classe avec la baisse démographique ». Les commissions et les experts se succèdent en disant tous globalement la même chose : notre modèle d'école n'est pas efficient, il faut le revoir en profondeur. » L'Unsa rejoint parfaitement ces propos. C'est pour cette raison aussi que les mobilisations lors des opérations de carte scolaire ont été si nombreuses cette année. Les conditions de travail se dégradent d'année en année. Autre point de crispation, l'inclusion des élèves.

L'Unsa, redisons- le aujourd'hui, est favorable à l'inclusion dans notre école Républicaine. Mais les moyens ne sont pas à la hauteur, avec des AESH en nombre insuffisant, même si un recrutement supplémentaire de 7 ETP est annoncé pour notre département ; il faut que ces personnels aient tous un vrai statut de fonctionnaire, et pas seulement 10 à 20% d'entre eux, un salaire décent, et une vraie formation. C'est pourquoi, qu'en intersyndicale, l'Unsa s'est mobilisée et a pu échanger avec le SG et le DASEN il y a quelques jours. Quant au PAS, mis en place à cette rentrée, beaucoup d'inquiétudes et de questionnements se posent. L'Unsa Education rappelle et a écrit dans certaines régions, comme à Bordeaux qu'il s'agit d'une expérimentation qui s'achève en 2027 et qu'aucun texte actuellement ne prévoit leur devenir après cette date. Il est question d'alerter également sur le sous- financement chronique des moyens alloués à l'inclusion scolaire.

Notre département a connu de trop nombreuses fermetures de classes mais aussi de postes dans le 2nd degré. Les DHG sont parfois encore insuffisantes pour cette rentrée scolaire. Le contexte rural de notre département avec les nombreux compléments de service peut mettre à mal des équipes dans nos établissements icaunais. C'est pour cette raison que les membres de la F3SCT de l'Yonne ont démarré un groupe de travail sur les postes partagés cette année et rédigé des préconisations afin d'améliorer les conditions d'enseignement de nos collègues dans les établissements icaunais.

Concernant la santé et sécurité, évidemment, nous souhaitons parler des fortes chaleurs avec le plan de gestion des vagues de chaleur du ministère. Il est indiqué qu'aucune réglementation nationale ne définit aujourd'hui de critères d'exposition des bâtiments aux vagues de chaleur et qu'aucun seuil réglementaire n'existe pour apprécier les conditions d'accueil des élèves et des personnels. Cette absence de référence nationale conduit inévitablement à des décisions hétérogènes selon les territoires et fait peser une responsabilité considérable sur les acteurs locaux.

Lorsqu'il s'agit de protéger la santé des personnels, les garanties ne devraient pas dépendre des moyens disponibles localement, de l'état des bâtiments ou de l'interprétation de chaque responsable.

Les personnels n'ont pas besoin d'un énième diagnostic leur expliquant qu'ils travaillent dans des bâtiments inadaptés. Ils le savent déjà. Ils y travaillent tous les jours. Ce qui manque désormais, ce sont des objectifs, des échéances, des priorités clairement identifiées et des réponses opérationnelles lorsque les conditions de travail deviennent incompatibles avec la protection de la santé des agents.

Pour l'UNSA Éducation, l'enjeu n'est pas seulement d'avoir un plan mais de le rendre réellement efficace. Une grande partie des revendications que l'Unsa avait formulées lors de la F3SCT ministérielle de janvier restent donc pleinement d'actualité. Cette année, après envoi des

documents et des préconisations rédigées dans le cadre d'un groupe de travail F3SCT89, les collègues ont pu faire remonter leurs difficultés d'enseignement dans des classes souvent à plus de 30 degrés. Nous regrettons que, lors de la dernière F3SCT, alors que l'Unsa a posé des questions précises sur les règles avec le ressenti de « ras-le-bol de nos collègues livrés aux décisions des maires », des chefs d'établissements, des réponses concrètes ne nous aient pas été apportées. Tous les jours, pour les écoles encore ouvertes ne serait-ce que le matin, ou dans les établissements du secondaire, des signalements ont été rédigés avec des personnels et des élèves ressentant des maux de tête, vomissements.... Nous savons que votre consigne Monsieur le Préfet, mais aussi celle du national est de fermer en dernier recours, oui mais à quel prix ? Comment peut-on laisser des personnels et des élèves dans des établissements alors qu'il fait plus de 30 degrés le matin ? Il est inacceptable que des collègues soient obligés de rédiger des signalements, parfois en nombre important pour une même école ou un même collège pour qu'un aménagement horaire soit enfin proposé !!! Et encore pas toujours. Prenons l'exemple de l'école de Villeneuve la Guyard, dans laquelle plusieurs collègues ont fait des malaises, avec un appel au Samu. Une première collègue a donc fait un malaise. Puis, une autre dans l'après-midi avec des températures relevées entre 29 et 35,5 degrés. Inspection prévenue qui renvoie eu maire et inversement. Il aura fallu la rédaction d'un autre signalement mentionnant ces faits pour qu'enfin des ajustements horaires soient proposés !!! Je pense que cet exemple est parlant et montre la mise en danger des personnels mais aussi des élèves dans cette gestion de la canicule « au plus proche du terrain » mais donc très variable d'une commune à une autre de de notre département et inacceptable !

De plus, l'Unsa, en intersyndicale a dénoncé le maintien du calendrier des épreuves du DNB et du Bac, amenant les élèves à passer ces examens dans des conditions parfois et souvent compliquées. Malgré la bonne volonté des chefs d'établissements et des personnels et en appliquant les consignes du ministre (15 par classe, classes les plus fraîches du bâtiment, ouverture des fenêtres très tôt par les agents, eau fraîche à disposition, ventilateurs, pauses de 15 min), de nombreux collègues nous ont fait remonter les conditions difficiles de passage des examens et les signalements du vendredi 26 juin en témoignent : 29,5 degré à Tonnerre, léger malaises de surveillants, maux de tête et saignement de nez d'élèves ; 32,5 dans la salle d'examen au collège de Tonnerre à 11h00, DNB sous une température de 29 degrés pour le début des épreuves au collège de Pont Sur Yonne, 34 degrés au collège Mallarmé de Sens ou encore 32,6 degrés à Sens, au collège des Champs Plaisants. Ce ne sont des conditions qui ne doivent plus se reproduire à l'avenir.

Il est temps de travailler sur le bâti scolaire, avec des vagues de chaleur qui vont être de plus en plus fréquentes et d'avoir des consignes claires, anticipées afin de ne plus mettre en danger ni élève, ni personnel.

Par ailleurs, la question de la sécurité se pose également souvent dans notre quotidien d'enseignement. L'Unsa souhaite vous interroger Monsieur le Préfet, aujourd'hui, quant à l'opération du RAID dans le quartier de l'école des Mignottes. Des collègues nous ont alerté via un signalement sur cette opération qui s'est déroulée sur une bonne partie de la journée du 8 juin. Nous pouvons entendre que l'équipe n'ait pas été mis au courant au début de l'opération, mais ce qui est inacceptable, c'est qu'aucune information n'a été donnée à l'équipe enseignante dans la journée, mettant en danger familles, enfants et équipe pédagogique. Comment ce manque de communication est-il possible ? Comment l'expliquez-vous ? Certes cette situation est exceptionnelle mais cette mise en danger ne doit pas se reproduire à l'avenir. Cette intervention était-elle éligible au dispositif « FR ALERTE » ?

Enfin, par anticipation, nous souhaitons alerter aujourd'hui les membres du CDEN sur la commune de Sens. En effet, l'école Jules Ferry sera en travaux en 2027, amenant un redéploiement des équipes

mais aussi des élèves. Les collègues en ont été informés. Maintenant, nous avons été prévenus il y a quelques jours sur la fermeture surprise de l'école des Beaumont à la rentrée de septembre 2027. Les collègues sont très inquiets et ne comprennent pas ce choix. Cela implique un changement d'école pour de nombreux élèves, dès cette année avec les dérogations sortantes de cette école acceptées et les entrantes refusées, avec les grandes sections envoyées à Paul Bert dès cette rentrée. Encore une fois, des raisons économiques semblent être la règle. L'Unsa sera attentive aux conditions de travail particulièrement sur ce secteur icaunais.

Pour l'Unsa Education, Lydie Galonzka et Solange Silvan